



M. Donald M. Fleming, ministre des Finances du Canada, préside la première réunion ministérielle de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Cette réunion a eu lieu à Paris les 16 et 17 novembre cette année.

1960 on comptait trente-cinq nouveaux États, dont la plupart souffraient d'une économie arriérée. En dépit de leur autonomie politique, elles avaient donc besoin de l'aide des pays industrialisés.

Bien que les nations en voie de développement admettent qu'il leur faille compter avant tout sur leurs propres forces, il n'en reste pas moins qu'elles ont besoin de l'aide des pays avancés, pour relever les normes de vie de leurs populations en croissance continue, qui ont droit aux avantages spirituels et culturels dérivant d'un essor économique. Il est donc normal que les membres industrialisés de l'OCDE souhaitent que la nouvelle organisation prenne dans ce domaine des initiatives essentielles.

Dans le courant de 1960, à la suite de réunions d'étude entre les dix-huit pays européens membres de l'OECE, le Canada et les États-Unis, il fut décidé de réorganiser l'OECE pour lui permettre de jouer un nouveau rôle de coordination. Dans la nouvelle appellation, le mot "européen" disparut, et le terme "développement" vint le remplacer. A titre de membres à part entière, le Canada et les États-Unis signèrent eux aussi le nouveau projet de convention à la veille du nouvel An.

Objectifs de l'OCDE

En signant la nouvelle convention, les vingt membres de l'OCDE se sont engagés à adopter un programme qui vise les objectifs suivants: